

PRÉSENCE

Le mensuel d'éducation permanente du Centre culturel de Dison

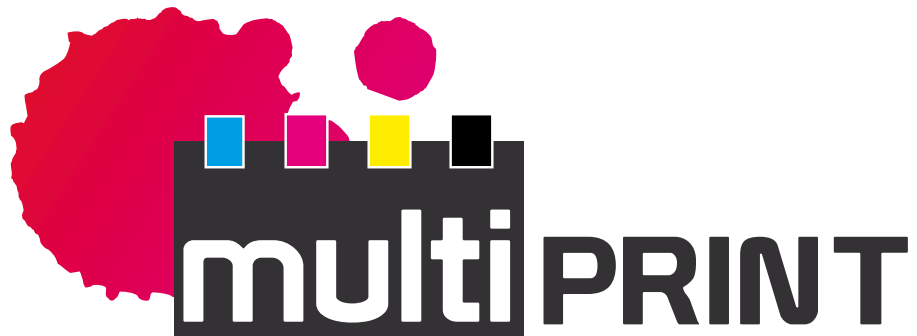
Numéro 434 | Février 2022

Dossier

Zoos humains, inventer «l'autre»

Stages de carnaval
Musique
et émotions

Associations
Anniversaires



communication & création
impression numérique / offset

T.: 087 35 54 84 • M.: 0476 26 34 17
info@multi-print.eu

⚠ **NOUVELLE ADRESSE**

Cour Lemaire 26 • 4651 BATTICE

Enseignants, étudiants, chefs d'entreprise, ...

IMPRESSION SYLLABUS DOSSIER / TFE

Couleur à partir de **0.15€**
Noir et blanc à partir de **0.035€**

RELIURES

Anneaux **plastiques** ou **métalliques**
Collé à chaud ou à froid (détachable)

PAPIERS COLORÉS

Large gamme de **papiers colorés**



Suivez-nous
sur **facebook**

Sommaire

4 Dossier

Zoos humains, inventer « l'autre »

8 Culture

**À venir au Centre
culturel de Dison**

10 Le saviez-vous ?

Culte Antoiniste à Andrimont

11 Adolphe Hardy

Visite du musée

12 Associations

Karaté Club Dison

60^e anniversaire du jumelage

55^e anniversaire de la Commission d'Ottomont

13 Bibliothèque

Pierre Lemaitre

15 Wallon

Lu bîhe èt lu solo

16 Commune

PRÉSENCE

**Le mensuel d'éducation permanente
du Centre culturel de Dison**

6 200 exemplaires distribués en toutes boîtes

Rédaction : Laura Perez

Mise en page : CC Dison

Publicités : Amandine Moreau

Impression : Multi Print Ensival

Éditeur responsable :

Centre culturel de Dison

Rue des Écoles 2 – 4820 Dison

T. 087 33 41 81 – presence@ccdison.be

www.ccdison.be

 ccdison

Édito

Quand une nouvelle année débute, beaucoup d'entre nous prennent pour résolution de se débarrasser de leurs mauvaises habitudes, voire de les échanger contre d'autres, plus bénéfiques.

Si on tend l'oreille, on entend presque le murmure de ce cortège de bonnes intentions. Arrêter les sucreries et manger équilibré, en finir avec le tabac et prendre de grands bols d'air, préférer les escaliers à l'ascenseur, éteindre la télé pour ouvrir un livre, etc. Pourquoi ne pas profiter de cet élan encourageant pour se promettre aussi d'être plus attentif·ve à nos façons de raisonner? Dans une société de moins en moins apaisée, qui fait la part belle, en particulier sur les réseaux sociaux, aux fausses affirmations et aux jugements, nos attitudes lors des

débats sont d'une grande importance. À nos listes de décisions de début d'année, nous pourrions ainsi ajouter: faire preuve de doute et de nuance, ne pas rester enlisé·e dans nos certitudes, s'ouvrir aux différences, chercher à comprendre plutôt que d'imposer nos convictions ou nos croyances? Qu'en pensez-vous? Le magazine *Présence* ne manquera pas en tout cas de vous soumettre des thèmes de réflexion variés qui pourraient de temps à autre malmener vos opinions. Il y a dans nos résolutions de début d'année, une forme assumée de naïveté. On sait qu'elles seront difficiles à tenir, mais on a

envie d'y croire, on se fait des promesses à soi-même et parfois, on y arrive... Bon mois de février! ●

Frédéric Muller, Directeur

Dans une société de moins en moins apaisée, nos attitudes lors des débats sont d'une grande importance.



JACQUELINE LEE — Onsprain



EXPOSITION

Zoos humains, inventer « l'autre »

Montrer des êtres humains derrière un enclos, les observer avec amusement, dédain ou curiosité ; cela pourrait être une mauvaise fiction. Cela fait pourtant partie de notre histoire, et même encore de notre réalité. Les enclos ont disparu, mais les frontières invisibles tracées entre les individus par les zoos humains persistent encore aujourd'hui. Avec la venue prochaine à Verviers de l'exposition « Zoos Humains, l'invention du sauvage » dans le cadre du Festival Interculturalité, *Présence* explore le silence et l'amnésie qui entourent le phénomène de l'exhibition.

Les « zoos humains », symboles oubliés de l'histoire contemporaine, ont été totalement refoulés de notre mémoire collective. L'étrange, le sauvage et le monstre ont été de tout temps l'objet d'une vive curiosité. L'Autre interroge, étonne et permet de se situer. Souvent originaire de zones lointaines, il a cristallisé les fantasmes, les peurs, mais aussi les ambitions de domination. Si tous les peuples ont fabriqué leur altérité pour asseoir leur identité, la pratique de l'exhibition demeure toutefois une pratique unique, propre à l'Occident par son ampleur.

Un phénomène mondial

L'histoire des exhibitions débute véritablement en 1492, au moment où l'Europe trouve son « sauvage » dans l'Amérindien. Au retour de son premier voyage, Christophe Colomb présente six Indiens à la cour d'Espagne. De quelques individus « exotiques » ou « monstrueux » exhibés jusqu'au début du XIX^e siècle, les spectacles ethniques seront à leur apogée entre 1850 et les années 1930. Lorsque la monstration de l'Autre devient alors l'expression d'une mise à distance de tout un peuple, alors commence une autre dimension de l'exhibition, celle de

la construction d'une exclusion et du modèle du « zoo humain ». Cette mécanique mondialisée a opéré à travers toute l'Europe, aux États-Unis, au Japon, en Australie, en Afrique du Sud... impliquant plusieurs centaines de millions de visiteurs aussi bien dans les expositions universelles ou coloniales, dans les zoos, sur les scènes de cafés-théâtres et de cirques ou sur les champs de foire.

Du racisme scientifique au racisme populaire

Les théories raciales, l'entreprise coloniale et la croyance en une supériorité de l'Occident vont trouver dans ces exhibitions une forme de légitimation. Populations exotiques et étrangetés de la nature, acteurs de ce « théâtre du monde », se retrouvent sur scène côte à côte comme appartenant au même univers de

l'anormalité, séparées des visiteurs par une barrière réelle ou imaginaire. À la fois outil de propagande coloniale, objet scientifique et moyen de divertissement, les zoos humains ont formé le regard de l'Occident et ont ainsi suggéré l'existence de deux humanités. ●

Source :

● achac.com

Exhibitions. L'invention du sauvage

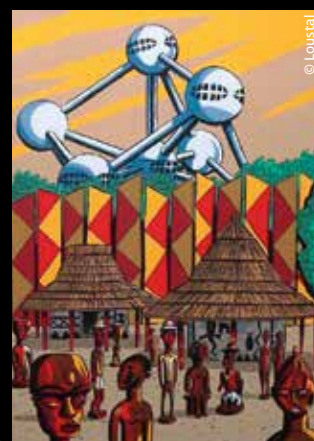
HISTOIRE

1958, une exposition universelle teintée de scandale

En 1958, Bruxelles organise l'Exposition universelle dans un but précis. Tandis que les autres pays veulent montrer le nouvel ordre mondial instauré, la Belgique souhaite prouver au monde qu'elle reste une puissance coloniale. Côté Atomium, symbole de la modernité et des progrès techniques, la surface d'exposition réservée au Congo est monumentale. À l'heure des revendications d'indépendance des colonies, l'installation de vil-

lages africains choque et attire de nombreuses critiques. Le village commencera à faire polémique après que des visiteurs se soient permis de proférer des injures racistes et de lancer des bananes et des cacahuètes aux Congolais. Certains Congolais, emmenés en Belgique pour l'occasion, quitteront même l'exposition plus tôt. C'est la dernière fois que des figurants sont conviés à la mise en scène générale d'une puissance à cette échelle. ●

● *Expo Zoos humains, l'invention du sauvage*



© Loustal

INTERVIEW

«Ce qui a eu lieu dans le passé résonne dans le présent»



Pour parler des «zoos humains» en Belgique et plus particulièrement des Congolais·es exposé·es à Anvers, Tervuren et Bruxelles, nous rencontrons Maarten Couttenier, historien et anthropologue à l'AfricaMuseum.

Ce musée est historiquement lié aux zoos humains, puisqu'il est né à l'endroit précis où le souverain belge Léopold II avait recréé en 1897 trois «villages congolais» dans une propriété de la famille royale. Depuis plusieurs années, l'AfricaMuseum tend à proposer dans ses collections une vision contemporaine et décolonisée de l'Afrique. **Avant de parler à proprement parler des zoos humains, on peut évoquer le phénomène de l'exhibition, qui est très ancien.** Au temps des Romains, déjà, les troupes vaincues étaient capturées et exhibées à Rome pendant des parades. Christophe Colomb a fait la même chose en 1492, en ramenant des Indiens de son voyage pour les présenter à la cour d'Espagne. Ce phénomène persiste aujourd'hui, sous différentes formes. Par exemple, au début des années 2000, un zoo humain à Yvoir avec des Pygmées camerounais a été organisé. Outre Atlantique, des chaînes proposent des télé-réalités intitulées *Human Zoo*. Malheureusement, nous n'avons pas encore vu le dernier zoo humain, car nous continuons à percevoir certaines personnes comme différentes. Penser que l'on peut les observer, c'est très déshumanisant et stigmatisant. **Les zoos humains ont été très répandus en Europe, de la fin du XIX^e jusqu'à la moitié du XX^e siècle, à quel point ? Quel a été l'impact ?**

On compte 1,5 milliard de visiteurs, environ 30 000 personnes exhibées et 500 morts.

On manque encore de chiffres exacts, car la recherche a commencé dans les années 80-90. On continue à découvrir des éléments.

1,5 milliard de visiteurs, 30 000 personnes exhibées et 500 morts.

Bien que leur existence soit souvent méconnue du grand public, la Belgique a, elle aussi, participé à ces expositions.

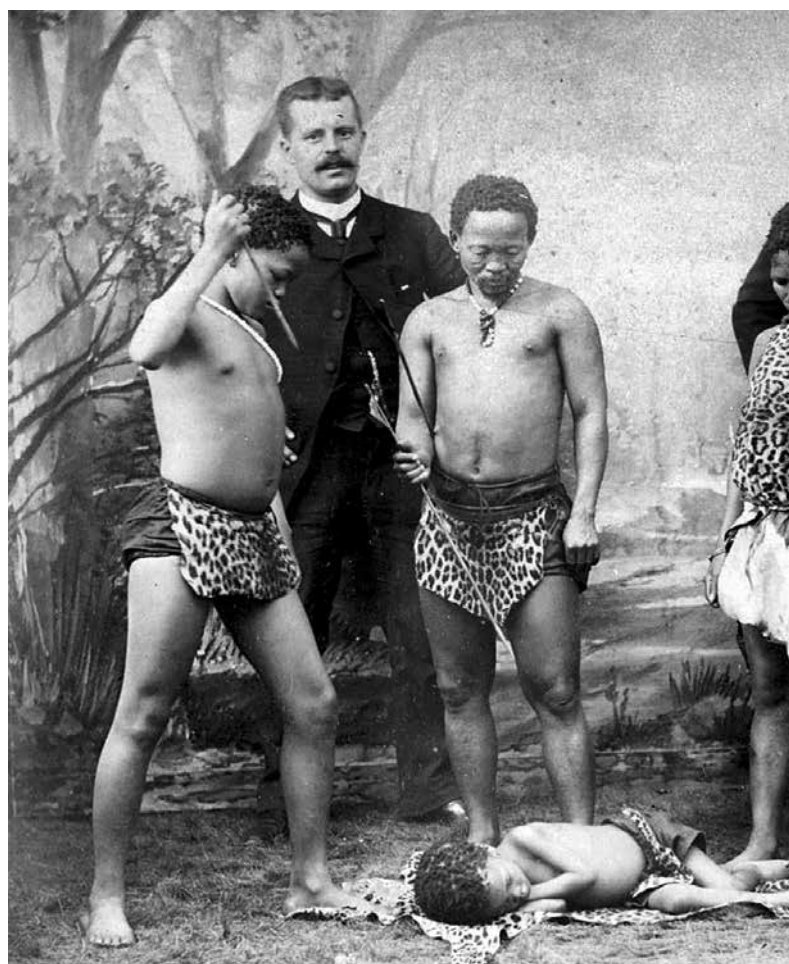


Oui, la Belgique n'a pas fait exception. C'est dans le cadre des premières expositions universelles en Belgique que les premiers Congolais, avec d'autres Africains, ont été présentés à Anvers et à Tervuren. On en dénombre 12 à Anvers en 1885, 144 en 1894 dans la même ville et 327 à Tervuren en 1897. On constate que le nombre est de plus en plus élevé, au début, c'était encore des personnes, à la fin, c'était une troupe, cela a

ajouté dans l'inconscient cet effet de dépersonnalisation.

En 1897, des critiques virulentes apparaissent dans la presse anticoloniale, le «village congolais» sera donc absent pendant les expositions universelles belges sui-

vantes. Des «villages» sénégalais (Liège 1905, Gent 1913, Anvers 1930), japonais (Charleroi 1911), philippin (Gent 1913) ou indien (Bruxelles 1935) continueront cependant d'exposer hommes, femmes et enfants en Belgique



et en Europe. Ces exhibitions ne se limitaient pas aux expos, mais aussi dans les sociétés savantes, les cirques, les théâtres...

Le prétexte était de faire découvrir les us et coutumes d'autres peuples, d'en savoir plus sur des parties inconnues du monde, mais la réalité est évidemment toute autre.

Il y avait deux objectifs, le premier, c'est le divertissement. Pour le grand public, c'était la seule opportunité de voir des personnes d'ailleurs à une époque où l'on ne voyageait pas. Le second, c'est évidemment la propagande coloniale. Le procédé était pensé pour humilier «l'autre», le rendre inférieur, de sorte que l'on soit convaincu de la nécessité de la colonisation. Si cet «autre» est inférieur, il a besoin d'un blanc pour le «civiliser». Il s'agissait donc avec les zoos humains de légitimer les colonies et maintenir la suprématie occidentale.

Le procédé était pensé pour humilier et inférioriser «l'autre»



Il y a cette fabrication de «l'autre» et dans ce cas, la représentation du «sauvage».

Cette frontière se crée déjà par la présence de l'enclos. Les exhibés sont séparés du public, dénudés ou en costumes dits traditionnels, il leur est interdit de parler, ils sont forcés de danser, de faire de la musique... C'est fabriquer une identité de toutes pièces.

Si on peut comprendre que le grand public se soit laissé fasciner, il est plus étonnant de savoir que le monde scientifique a lui aussi été séduit par ces mises en scène.

C'était un temps où la recherche se faisait dans les bureaux, certains anthropologues ont donc profité du passage des zoos humains pour tenter de valider des théories scientifiques sur la prétendue «hiérarchie des races». Une étape à nouveau très humiliante pour les exhibés, scrutés, mesurés et étudiés sous tous les angles.

Pourquoi ce pan de l'histoire et plus particulièrement le lien entre la Belgique et la colonisation restent des sujets méconnus, qui ne s'inscrivent pas dans le cursus scolaire par exemple ?



Bruxelles, 1958

Cela montre que la propagande coloniale a bien fonctionné ! En Belgique, sous Léopold II, il y avait un service spécial dédié à montrer les bienfaits de la colonisation. La colonie était présentée comme bienfaitrice, civilisatrice, où il n'y a ni morts ni malades. Ces idées ont continué à circuler jusque dans les années 60. Après, il y avait comme un sentiment de tromperie par rapport à la façon dont l'histoire avait été racontée, on n'a plus parlé du tout de la colonisation jusque dans les années 80. On redécouvre le passé colonial à ce moment-là, mais les archives sont encore difficiles d'accès. Un travail énorme reste à faire, très peu d'historiens se consacrent à ce sujet.

Encore aujourd'hui, la restitution des crânes, objets d'art et autres vestiges aux pays ou aux descendants reste un processus compliqué, cela donne l'impression qu'il n'y a pas une réelle volonté de reconnaître cette histoire, n'y a-t-il pas un mécanisme paternaliste qui persiste ?

C'est tout un changement d'esprit qui doit s'opérer. Je fais par-

tie de ceux qui sont pour la restitution, mais ce n'est pas un avis unanime. Le Musée de Tervuren, devenu l'Africa Museum en 2018, a participé à cette propagande coloniale, c'était même le lieu principal. Je pense que le musée, qui a entamé un processus décolonial, doit se réinventer comme forum, comme lieu de rencontre, mais il y a toute une génération au sein même du musée qui n'est pas forcément de cet avis. De la même manière que ce sujet divise dans la société belge, différentes opinions coexistent au sein du musée, ce n'est pas un bloc.

Vous pensez donc qu'il est possible de faire un travail de décolonisation des esprits et des espaces publics tout en conservant ses vestiges ?

Le musée a été payé par Léopold II, il a été financé par le caoutchouc, l'ivoire, etc. Le sang coule des murs ! C'est un lieu très problématique, et c'est selon moi pour cela qu'il est important de s'en servir pour regarder le passé en face et montrer l'échec de la colonisation et le génocide qui a été perpétré. Car ce qui a eu lieu dans le passé a une résonance dans le présent. Les Belges n'étaient pas au Congo pour civiliser ses habitants, mais

pour gagner de l'argent. Si on sait ça et si on l'accepte, on peut avancer dans cette déconstruction, et donc dans ce processus de restitution.

Qu'est-ce que vous diriez aux futurs visiteurs de l'exposition Zoos humains ?

Je pense qu'il faut y aller, d'abord pour rendre hommage aux personnes qui ont trouvé la mort dans ces zoos humains, mais aussi pour voir, pour comprendre les effets du passé colonial hier et aujourd'hui. C'est important de comprendre comment s'est construit le racisme, pour être convaincu qu'on a dépassé ce stade, qu'on n'en veut plus ! ●



EN LIEN

Exposition : « Zoos humains, l'invention du sauvage »

Pour la première fois à Verviers, découvrez l'exposition Zoos humains, un parcours qui éclaire un pan oublié de notre Histoire !

Pendant près de cinq siècles et jusque dans les années 50, des hommes, femmes et enfants ont été exhibés et livrés au regard de plus d'un milliard de personnes en Occident.

Comment ce phénomène est-il né et pourquoi ? Quels impacts ces exhibitions ont-elles encore aujourd'hui sur nos imaginaires ?

Créée par la Fondation Lilian Thuram et le groupe de recherche ACHAC, en partenariat avec le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège. Dans le cadre du Festival Interculturalité. ●

Du 19.02 au 25.03/22

Salle de l'ARC - Verviers



Infos

Pl. Général Jacques 16 - Verviers
Gratuit

Visites guidées (dès 15 ans, ± 2h) :

- Du lundi au vendredi pour groupes scolaires et associatifs - sur réservation
- Départ groupé chaque jeudi (18h) et samedi à (14h) - sans réservation

Réservations : 0496 06 16 67

festivaldelinterculturalite@gmail.com

À venir au Centre culturel de Dison

 Un COVID Safe Ticket valide est nécessaire pour les activités portant ce symbole.

JEUNE PUBLIC

Les yeux ouverts

Compagnie Ici Baba

Me 9.02/22 → 16 h

Le Tremplin

€ 6 / 5¹ / 1,25 (Art. 27)

Dès 4 ans - 45 min



© Lydia Nesvachba

Un spectacle drôle, émouvant, tendre, et même parfois un peu déjanté, qui invite à l'observation! En presque dix ans de tournées avec leurs spectacles *Chat qui se cache* et *Ma mie Forêt*, le duo Ici Baba a remarquablement peaufiné sa marque de fabrique: spectacles tout terrain, explorations des nombreux instruments sur scène, joutes verbales entre Catherine et Samir, humour fantaisie, poésie, chansons-jeux participatives, joie partagée avec le public d'enfants, complicité avec le public d'adultes.

On retrouve dans ce nouveau spectacle tous les éléments qui ont fait le succès du duo (plus de 1000 représentations en Belgique, France, Suisse et Afrique du Nord). Dans *Les Yeux ouverts* et ses nouvelles chansons, Catherine et Samir évoquent les émotions et les sensations. Ils y réapprennent à respirer et surtout, ils continuent à s'émerveiller du vaste monde... les yeux ouverts, donc!

CONCERT

Esteban Murillo *Mi verdad*

Sa 12.02/22 → 20 h

Le Tremplin

€ 16 / 14 / 12⁵ / 1,25 (Art. 27)

Abonnement à partir de 4 spectacles:

13 € / 11 € (+65 ans) / 10 € (-30 ans)



© Lieve Bousauw

Un spectacle qui allie intensité, modernité et authenticité avec des instruments rarement associés au flamenco!

Mi Verdad, second album d'Esteban Murillo, rend hommage au grand poète espagnol Federico García Lorca, en adaptant ses poèmes au flamenco.

Travailler avec ses textes, c'est aborder un moment qui a particulièrement marqué l'Espagne et qui marque encore son quotidien: le franquisme et la guerre civile. D'autres *letras flamencas* sont écrites par Paco Murillo, son grand-père maternel, travailleur immigré en Belgique, qui a su lui transmettre la mémoire de ses racines andalouses et son amour inconditionnel pour ce genre musical et cette danse caractéristique.

Dans le cadre du Festival Paroles d'Hommes

Réervations: 087 78 62 02

reservation@parolesdhommes.be

VOYAGES DU MERCREDI

Parcs nationaux de l'Ouest américain

Par Jean-Claude Lavigne

Me 16.02/22 → 14 h 30

CC Dison - Salle du Rez

€ 5 / 1,25 (Art. 27)



Les parcs nationaux, on s'en imprègne, on y découvre le pouvoir du silence, la majesté d'une faune, la magie de la lumière.

Une boucle de plus de 6000 km nous entraîne au cœur des grands parcs de l'Ouest américain: Monument Valley, le Grand Canyon, le Grand Teton, le Yellowstone, Lassen Volcanic National Park, Yosemite Park et la vallée de la Mort.

En collaboration avec Phodiak

LES ATELIERS

Workshop: enrichissez votre accompagnement à la guitare!

Avec David Van Lochem

Ve 18.02/22 → 19 h 30

CC Dison - Salle du Rez

€ 8 / 6³ / 1,25 (Art. 27)

Dès 13 ans (niveau débutant et intermédiaire)



Aidan Smith - Unsplash

Peut-on s'ennuyer en faisant quelque chose qu'on aime? Oui! Est-ce une fatalité? Non!

L'accompagnement, c'est faussement facile. On pense qu'il suffit de prendre une grille d'accords et de jouer ce qui est écrit. Toujours les mêmes accords, les mêmes accompagnements de base. Toutes les chansons sonnent un peu pareil.

Que faire pour relever le plat? Le Centre culturel de Dison vous propose une soirée avec David van Lochem, guitariste et compositeur, pour découvrir quelques astuces qui donneront du relief à votre jeu, sans se lancer dans de profondes études harmoniques. Prérequis: jouer de la guitare, connaître les accords courants, avoir quelques notions de lecture de tablatures et de grilles d'accords, pouvoir accompagner une ou quelques chansons.

THÉÂTRE

Bab Marrakech

Par Ras El Hanout

Ve 18.02/22 → 20 h

Le Tremplin

€ 16 / 14 / 12⁵ / 1,25 (Art. 27)

Abonnement à partir de 4 spectacles:

13 € / 11 € (+65 ans) / 10 € (-30 ans)



Bab Marrakech, un seul en scène rythmé mêlant autobiographie et délires assumés!

Durant la convalescence de son père, Ismail Akhlal se retrouve à devoir gérer Bab Marrakech, un magasin typique de la chaussée d'Ixelles où la diversité bruxelloise se vit sans artifice.

«Ici, il y a des gens de toutes les nationalités, de toutes les langues, de toutes les origines, de tous les passeports et... de tous les shampoings, on ne sait jamais».

Dans ce seul en scène, le comédien offre une analyse sociologique aussi burlesque que pertinente inspirée de sa propre vie, de ses rapports compliqués avec son père et de toute une série de personnages à la fois loufoques et touchants par leurs préoccupations consuméristes, sociologiques, politiques, existentielles, profondes ou superficielles.

Dans le cadre du Festival Paroles d'Hommes

Réervations: 087 78 62 02

reservation@parolesdhommes.be

EXPOSITION

Zoos humains, l'invention du sauvage

Du 19.02 au 25.03/22

Salle de l'ARC

Pl. Général Jacques, 16 - Verviers

€ Gratuit

Réervations: 0496 06 16 67

festivaldelinterculturalite@gmail.com



«On ne naît pas raciste, on le devient». Une exposition pour comprendre

comment nos préjugés sont nés, pour mieux les déconstruire (lire cadre p. 7)

Visites guidées (dès 15 ans, ± 2 h):

- Du lundi au vendredi pour groupes scolaires et associatifs (sur réservation)
- Départ groupé chaque jeudi à 18h et chaque samedi à 14h (sans réservation)

CONCERT

Claire Laffut « Bleu »

 Sa 19.02/22 → 20 h

Le Tremplin

€ 20 / 18⁺ / 1,25 (Art. 27)

Rés.: 087 39 30 60 – billetterie@ccvverviers.be



© Charlotte Abramov

Venez découvrir sur la scène du Tremplin de Dison cette artiste considérée comme l'une des voix les plus prometteuses de la scène pop actuelle! Une soirée qui s'annonce haute en couleur!

C'est un mystérieux élan artistique qui pousse depuis le début Claire Laffut, à s'exprimer. Affûtée, groovy, surprenante, moderne et immédiatement attachante, sa musique se nourrit d'empreintes émotionnelles, d'accidents heureux, de téléscopes d'idées, de souvenirs.

Fruit d'une collaboration étroite avec Tristan Salvati, producteur et multi-instrumentiste, elle a la clarté de la pop tout en s'aventurant sur le terrain de la soul, du jazz, du reggae, de la bossa-nova. En partenariat avec le Centre culturel de Verviers

SENIORS

Les thés dansants

 Me 23.02/22 → 14 h

Salle Luc Hommel

€ 6 (goûter inclus)

En collaboration avec Eneo Dison



THÉÂTRE

Délivre-nous du mal

Lato Senu ASBL

 Vendredi 25.02/22 → 20 h

Le Tremplin

€ 15 / 12⁺ / 1,25 (Art. 27)



Sister Act dans une version encore plus explosive!

Après plus de 80 représentations, notre joyeuse bande de comédiens revient pour les 10 ans de la création de *Délivre-nous du mal*. Dans une église en pleine crise de foi, les derniers fidèles cherchent, par des moyens assez particuliers, à réintéresser les brebis égarées à la chose divine.

Un prêtre en mal de dialogue avec Dieu dit la messe dans une église complètement vide, un jeune sacristain un peu benêt entame une

grève de la faim, mais mange quand même des Twix pour ne pas se sentir mal, une belle et sage organiste se lâche sur des musiques profanes, une bonne sœur pleine d'énergie se dépense sans compter pour « le business de la philosophie chrétienne »...

DÉBAT

Les causeries du mardi : nous sommes tous les héritiers de la colonisation !

Ma 8.03/22 → 19 h 30

CC Dison

€ Gratuit (verre offert)



Mihai Surdu - Unsplash

Il y a plus dans deux têtes que dans une dit le dicton... Mais encore faut-il se rencontrer!

Consacrez un peu de temps à la réflexion et l'échange dans le cadre d'une expérience collective! En groupe, on aborde un sujet qui pose question et on en discute tout simplement. Pas besoin de connaissances approfondies. On peut prendre la parole ou simplement écouter. Chacun-e trouvera sa place et les discussions se dérouleront dans la bienveillance et l'ouverture d'esprit. Alors, envie de papoter? Rejoignez-nous! ●

Infos et réservations

Centre culturel de Dison

Rue des Écoles 2 – 4820 Dison

087 33 41 81

contact@ccdison.be

lesateliers@ccdison.be

📞 @ www.ccdison.be

Tarifs

- [1] Membres Les Ateliers et groupes de 8+ personnes
- [2] Membres Les Ateliers, ASBL Lato Senu et groupes de 8+ personnes
- [3] Membres Les Ateliers
- [4] Groupe de 4+ personnes
- [5] Prix plein / +65 ans / -30 ans

JEUNESSE

Deux stages de carnaval trop cool!

Pendant la semaine de congé scolaire qui se profile, du 28 février au 4 mars prochain, vos bambins entre 3 et 10 ans auront de quoi s'amuser! Tarifs préférentiels pour les enfants disonais...

Les monstres des émotions



Romain Odinev - Unsplash

Les plus petits entre 3 et 5 ans partiront à la rencontre des monstres des émotions!

À travers des activités créatives, des histoires et des jeux, nous verrons comment accueillir et gérer nos propres émotions. Émotions débordantes ou tapies dans les p'tits cœurs, ce sera

le moment de vous exprimer!

Pavillon d'Ottomont

Rue Maurice Duesberg

Andrimont

€ 30 / 15 pour les enfants disonais

Zic & Brol



PNW prod. - Pixels

Pour les 6-10 ans, c'est un éveil en fanfare qui est au programme avec le stage Zic & Brol.

Nous allons plonger dans le monde des orchestres, nous immerger dans les rythmes, approcher, jouer et créer nos propres instruments.

Un stage pour découvrir le plaisir collectif de faire de la musique comme dans une fanfare, et d'appréhender le son sous un autre angle.

École de devoirs La MaiZon

Allée du Pré Maguin, 1

Dison

€ 20 / 10 pour les enfants Disonais

Infos et inscriptions

Du 28 février au 4 mars 2022 de 9 h à 16 h (garderies de 8 h à 9 h et de 16 h à 17 h)

087 33 41 81

contact@ccdison.be

GEORGES ZEYEN

Le culte antoiniste à Andrimont

Tout en bas de la rue du Paradis, à la jonction de la rue des Jardins et de la rue des Hautes Mezelles, un monument religieux est identifié par l'inscription peinte sur la façade « Culte antoiniste ». Il s'agit d'un bâtiment conçu pour accueillir les fidèles et y expliquer la philosophie de cette religion.

Un homme nommé Antoine y expliquait chaque dimanche, à 10 h, sa philosophie. Il dénomma ses fidèles « Antoinistes », tandis qu'il se faisait appeler « Père Antoine » et son épouse, « Mère Antoine ». Après le décès de son époux, Mère Antoine prit le relais et continua à mettre en valeur les textes sacrés. L'office commence par la lecture des principes de base. Des textes encadrés sont accrochés aux murs de la salle, ils développent quelques règlements de cette philosophie.



La salle, modestement meublée, n'est décorée que de cadres mentionnant des chapitres religieux. On y défend l'idée que cet amour est le seul remède à pouvoir guérir l'humanité.

C'est de la Foi que naît l'amour de chacun, ne pas aimer ses ennemis serait ne pas aimer Dieu, car ce sentiment nous rend dignes de Le servir. Il faut aimer tous les êtres



qui nous sont proches, les vivants et ceux à nos yeux disparus, de même que tous nos frères humains existant de par le monde, quelle que soit leur nationalité et leur religion particulière.

Des disciples turbulents

À Mont, le couple Tesson s'était converti à ces idées. Lui, coiffé d'un haut-de-forme et en redin-



gote noire, accompagné de son épouse, se rendait à pied à l'office du dimanche. Ils habitaient une maison ayant une façade assez étroite, mais un grand prolongement vers l'arrière, près de la place centrale du village.

Modestes et rangés, ils ne troublaient pas souvent les activités aux fêtes au village. Deux de leurs fils ont pourtant fait l'objet de la

chronique locale. Ernest, âgé de 16 ans, était allé se promener avec son oncle Robert Tasquin dans la campagne. Arrivé à la grotte Bebronne, Ernest trouve une grenade, la ramasse et va la montrer à son oncle. Celui-ci lui conseille de la reporter où il l'a trouvée. Ernest, qui récupérait souvent des munitions pour les faire exploser, céda à sa manie. Il dégoupilla la grenade et la lança contre un rocher. Des éclats de pierre fusèrent dans tous les sens et Ernest fut gravement atteint.

Son oncle le fit transporter à la clinique Sainte Élisabeth où un chirurgien le prit immédiatement en main. Affaibli par ses hémorragies, il succomba, hélas, le soir même.

Il était fréquent, à la fin de la guerre, de trouver dans les campagnes des armes ou des munitions que des soldats avaient abandonnées. Des avions avaient dispersé en certains endroits des objets dangereux – faux bijoux, jouets, crayons... – fabriqués pour exploser au contact de la chaleur humaine. Beaucoup de jeunes gens, malgré les recommandations des adultes, sont tombés dans le piège et ont gardé de graves plaies.

Un des frères d'Ernest a également fait parler de lui, mais son accident fut sans gravité.

Il descendait la route de Mont à vélo lorsque son frein céda ! Arrivé au sommet de la rue de



la Montagne, il parvint à s'engager à gauche, dans la rampe qui conduit au cimetière. Le choc de son vélo contre la grille du cimetière le projeta en avant et sa tête passa entre deux barreaux. Quelques fiers à bras du village sont intervenus pour le dégager en forçant sur les barreaux. ● C.Z.

Visite du musée Adolphe Hardy

En dépit de la situation sanitaire, nous tenons à vous rappeler que le musée consacré à Adolphe Hardy est toujours ouvert.

N'hésitez donc pas à pousser la porte de la maison place du Sablon, n°79 pour vous plonger dans une page de l'histoire de votre commune !

L'ASBL est ouverte le lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.

EXPOSITION

Exposition Nicolas Pitot

La deuxième partie de l'exposition dédiée à Nicolas Pitot débutera le vendredi 4 février 2022 à Comblain-au-Pont (4170), place Leblanc, n°1. Elle est accessible du mercredi au dimanche de 14 h à 18 h (3 euros).

En outre, le 23 février à 20 h, le commissaire de l'exposition, Dominique Jeangette, donnera dans l'Église Saint-Martin (Comblain-au-Pont) une conférence consacrée à la vie et à l'œuvre du peintre disonais.

Infos : exposition-pitot.be

AFFILIATION

Devenez membres !

Pour celles et ceux d'entre vous qui désireraient devenir membres de l'ASBL Les Amis d'Adolphe Hardy pour 2022, la cotisation s'élève à 20 ou 5 euros. Ceux dont la cotisation s'élève à 20 euros ou plus bénéficieront de l'envoi gratuit de notre revue annuelle, *Les Annales*, ainsi que de la possibilité de louer du matériel à prix démocratique et, pour tous, l'accès à la salle de lecture, l'invitation gratuite à toutes nos manifestations... N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

PUBLICATION

Les Annales 2021

Dans ce 32^e volume des *Annales*, plongez dans le passé de votre commune et découvrez l'histoire de quatre sociétés locales animées notamment par un objectif philanthropique : le Tronc des Vieillards et des Orphelins de Dison, le Cercle Royal Les Bons-Vivants Dramatique et Philanthropique de Dison, la Comœdia de Dison et la Fédération Nationale des Anciens Prisonniers de Guerre – Section de Dison. Vous aurez également l'opportunité de vous laisser guider par Georges Zeyen pour une balade dans votre Commune. Cet exemplaire est disponible au prix de 20 euros.

APPEL

Nous avons besoin de vous !

Comme indiqué avant, nous avons eu le plaisir d'étudier le Tronc des Vieillards et des Orphelins de Dison, œuvre de charité et de bienfaisance fondée en 1879. Nous aimerions poursuivre nos recherches concernant cette société locale. Dès lors, si vous disposez de documents, de photos ou d'objets ayant trait à cette œuvre, nous serions ravis de vous rencontrer et de récolter les précieuses informations que vous pourriez nous apporter. ●

Infos : 087 33 25 08
fondationhardy@gmail.com



SPORT

En 2022, je fais du karaté!

Le Karaté Club Dison vous souhaite une bonne et heureuse année ainsi qu'une bonne santé, qui rime étrangement avec Karaté.



Pour éviter de tomber dans la déprime alors que nos contacts sociaux sont très limités, il n'a jamais été aussi important de faire une activité sportive et de garder des contacts avec un même groupe de personnes. Nous rappelons à toutes et tous qu'il est possible de commencer

le karaté à tout moment de l'année, les portes de notre dojo sont ouvertes chaque mardi et jeudi, à partir de 19h pour filles et garçons dès l'âge de 10 ans, sans autre limite d'âge pour hommes et femmes. Nos entraînements se font sur tatamis. Nos cotisations sont accessibles et la première se-

maine d'entraînement est gratuite! Suite à cette semaine, le nouveau candidat ainsi que l'entraîneur prendront la décision de continuer ou non.

Un sport pour toutes et tous

La pratique du karaté est accessible à tout le monde bien entendu, mais demande certaines aptitudes et surtout de bonnes relations entre les différents pratiquants et l'entraîneur. N'ayez pas peur de venir faire une semaine d'essai gratuite. L'approche du Karaté peut être très différente d'un dojo à l'autre. Les places sont limitées, nous privilégions la qualité des échanges entre les membres en limitant le nombre de participants. Le tout dans le respect des règles covid en vigueur. Les entraînements ont lieu chaque mardi et jeudi dès 19h dans le gymnase de l'école du Husquet - 27, rue du Husquet à Dison. ●

Info : 0496 23 95 76

JUMELAGE

60^e anniversaire Audincourt-Dison!

Avec un peu de retard dû à la pandémie, nous sommes invité-es à Audincourt ces 4, 5 et 6 juin.

Vous qui avez la nostalgie de ces voyages ou qui souhaitez connaître l'ambiance des manifestations du jumelage à Audincourt; vous les associations sportives, mouvements de jeunesse et jeunes en général... vous avez envie de rencontrer des sociétés ou des jeunes Audincourtois? Alors, inscrivez-vous pour ce nouveau voyage en Franche-Comté! Tout sera mis en place afin que vous puissiez participer à toutes les manifestations. Durant le week-end de la Pentecôte, du 4 au 6 juin 2022, nos amis d'Audincourt vont nous accueillir dans leur ville, dans leur région. Pour participer, veuillez vous inscrire par SMS ou par mail (voir infos plus loin) en renseignant le nombre de place, voiture ou car.

Ce voyage vous est proposé pour le prix de: 70€ (-12 ans); 100€ (de 12 à 18 ans); 130€ (+18 ans), voyage en car et séjour compris (sauf boissons et repas du voyage aller).

Un courrier confirmera votre réservation et vous invitera à verser le montant de votre voyage. Nous ferons paraître le programme ultérieurement dans *Présence* et informerons les différentes sociétés.

Actuellement, un CST 3 doses est demandé ou un test PCR de moins de 24h ou 48h ●

Infos:

Secrétariat de l'ASBL Comité des Fêtes et des Jumelages de Dison
M^{me} Henrotte, av. Jardin École, 106 - Dison
087 33 61 57 - 0496 62 37 82
commissiondesfetes@gmail.com

SOLIDARITÉ

Venez fêter le 55^e anniversaire de la Commission d'Ottomont!

Un magnifique spectacle vous sera présenté pour agrémenter cet après-midi et un goûter vous sera également servi. Au deuxième entracte, nous aurons également la remise de nos Coups de cœur. Depuis plusieurs années, cette opération vise à soutenir les malades et les plus démunis, aidez

la Commission d'animation du quartier d'Ottomont à faire des merveilles et des heureux! Places limitées, réservez dès maintenant! ●

Sa 12.03/22
Salle de la Court'Échelle à Andrimont
Ouverture des portes à 12h45 et spectacle à 14h
€ 17 - Versement sur le compte BE64 0682 4131 9152

Info
087 33 52 34 - 0496 48 59 54
marcel.renard.4@gmail.com
CommissionOttomont



LIRE

Un nouveau roman pour Pierre Lemaître

L'auteur revient en ce début d'année avec *Le grand monde*, qui se déroule pendant les Trente Glorieuses.



Pierre Lemaître poursuit son œuvre littéraire consacrée au xx^e siècle, inaugurée avec la trilogie *Les enfants du désastre*, à savoir *Au revoir là-haut* (Prix Goncourt 2013, largement mérité), *Couleurs de l'incendie* et *Miroir de nos peines*. Pour celles et ceux qui n'auraient pas encore ouvert un de ces livres, les bibliothécaires vous les recommandent vivement.

Amoureux des bons mots

Écrivain autodidacte, il a débuté avec des romans noirs, par exemple *Robe de marié* et *Cadres noirs* ou relevant du genre policier avec sa série Verhoeven. Il est de ceux qui savent raconter des histoires et vous parler de la grande Histoire, celle des hommes.

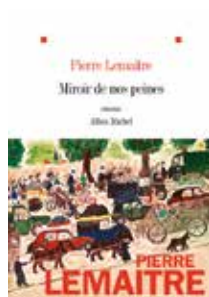
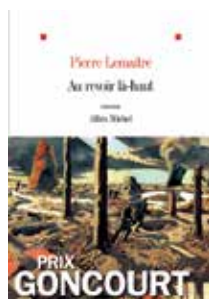


Amoureux des bons mots et de la littérature autant que du cinéma, Pierre Lemaître a le don pour vous emporter sur les traces de ses personnages, qu'ils soient bons ou mauvais, naïfs ou menteurs, ils ont toujours un destin hors du commun.

Le grand monde sera disponible au printemps dans les bibliothèques, n'hésitez pas à le réserver. Et par ailleurs, vous retrouverez la plupart de ses ouvrages dans les bibliothèques communales dont deux romans adaptés en bande dessinée par Pierre Lemaître et Christian De Metter (Rue de Sèvres).

Au revoir là-haut

Rescapés de la Grande Guerre, Albert et Édouard comprennent que le pays ne veut plus d'eux. La France glorifie ses morts et oublie les survivants. Condamnés à l'exclusion et refusant de céder à l'amertume, ils imaginent ensemble une arnaque gigantesque qui va mettre tout le pays en effervescence...



Couleurs de l'incendie

En 1927, à la mort de son père, Madeleine Péricourt se retrouve à la tête d'un empire financier. Mais son jeune fils Paul marque de façon tragique le début de sa déchéance.

Miroir de nos peines

Avril 1940. Louise, 30 ans, court, nue, comme folle, boulevard du Montparnasse. Pour découvrir le secret de famille qui l'a jetée là, Louise devra plonger dans une autre folie : cette période où la France sombre dans le chaos.

Travail soigné

Camille Verhoeven enquête sur un meurtre à Courbevoie, mais l'affaire se complique lorsqu'il formule une hypothèse hors-norme qui le place seul face à l'assassin.

Trois jours et une vie

Révolté après avoir vu son voisin abattre son chien blessé, Antoine, un adolescent de 12 ans, tue un petit camarade. Paniqué, il décide de dissimuler le crime.

Bibliothèque pivot

Rue des Écoles 2 – 4820 Dison
087 33 45 09
biblio.loc.dison@skynet.be
Lundi 14 h › 19 h, mardi et samedi 9 h › 13 h, mercredi 13 h › 18 h, jeudi 14 h › 18 h 30

Bibliothèque d'Andrimont

Avenue du Centre 269 – 4821 Andrimont
087 33 45 80 – biblio.centre@skynet.be
Mardi 15 h › 18 h

Bibliothèque d'Ottomont

Rue de Verviers 203 – 4821 Andrimont
087 33 71 89 – biblio.fdl@skynet.be
Lundi et jeudi 14 h › 19 h

Catalogue en ligne : mabibli.be

☎ bibliodison

www.bibliotheques.dison.be



ACTIVITÉS

Grainothèque de bibliothèque du Village

Le mardi de 15 h à 18 h
Permanence à la bibliothèque pivot le 26 février 2022. ●



**BOUCHERIE
CHARCUTERIE**

Fabrication Maison

**TRAITEUR
CRÈMERIE**

Fruits et légumes, Épicerie

LEGRAS Philippe

Depuis plus de 20 ans à votre service

Livraisons à domicile
Fermé le mercredi après-midi

Rue Albert de t'Serclaes 73
4821 ANDRIMONT
Tél. 087 33 76 53

Cordonnerie JOHN
CORDONNERIE • CLÉS • TÉLÉCOMMANDES



Ouvert les mardi, jeudi
et samedi de 10 h à 15 h
Mercredi et vendredi
de 11 h à 18 h

**Rue de la Station, 8
4820 Dison
TÉL.: 087 34 05 31**

**VOTRE PUB ICI...
CONTACTEZ-NOUS !**
Centre culturel de Dison
T. 087 33 41 81
presence@ccdison.be



ARTISAN | BOULANGER | PÂTISSIER

**POUR LA SAINT VALENTIN,
VENEZ DÉCOUVRIR NOS PETITS GÂTEAUX,
ENTRE AUTRE À LA FRAMBOISE
ET BIEN D'AUTRES GOÛTS...
AINSI QUE NOS PRALINES ARTISANALES.**

RUE DE RECHAIN 11 - 4820 DISON
TÉL 087 33 39 21 | FAX 087 33 39 22

LUNDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI DE 7H30 À 18H,
SAMEDI DE 7H À 17H & DIMANCHE DE 7H À...
À L'ACHAT DE 5 PAINS, LE 6^e GRATUIT

JOËL PAULY

Peinture - Décoration
Tous travaux intérieurs et extérieurs
Tapissage, peinture décorative

MONT, 103 - 4820 DISON - T. 087 34 05 75
joel.pauly@gmail.com



Rue du Moulin, 24
4820 Dison
087 26 62 74

Ouvert:

- Du mardi au vendredi de 10h à 18h
- Le samedi de 10h à 17h

cotetricots@gmail.com
[f cote.tricots.1](https://www.facebook.com/cote.tricots.1)

www.cotetricots.be



PIERRE FANIEL
Sculpteur

Monuments funéraires
Caveaux - Marbrerie
Pierre de taille

ATELIER : 62, av. du Centre 4821 ANDRIMONT 087/33 40 90

LANGUES

Le coin du Wallon

Lu bihe èt lu solo, une adaptation en wallon verviétois d'un texte écrit en français – auteur non connu – à la demande d'un chercheur de la Sorbonne à Paris qui faisait des études sur les langues régionales en Wallonie.



Gustavo Quepon - Unsplash

Lu bihe èt lu solo

 À cour dè grand bwès d'Ârdène, lu bihe èt lu solo so quèrlît come dës marchands du clicotes.

«Dju vus dît, mi, quu dju so lu pus fwèrt! N'est-ce nin mi qui tchôke lès batès so l'grante êwe... qui fèt tourner lès èles du lès molés... qui fèt souwer lu bouwêye quu lès feûmes du manêdje ont pindou so dës cwèdes èmé lu djârdé?» assèrtinéve-t-èle lu bihe.

Lu solo, lu, riyève è s'bâbe, èt, po n'né fêr dè l'pône al'ôte l'i rèspondà: «Vos èstèz carap'mint fwèrt, si tél'mint fwèrt quu vos nu vos mèstrijéz nin èt vos cumèsbrudjîz tot çou qu'èst so vosse vôte; come cès grands sapés, vocî à bwèrd du nosse clérîsse quu, tot groûlant come 'n'arèdji, vos-avez bouhi djus. Po çou q'èst du mi – ruprinda lu solo – dju nu mène nin tant d'arêdje èt l'ovrêdje quu dju fê, come vos l'poléz vèyi vocî même, èst plèhant. Vèyèz-ve totes lès fleûrs qui gâyelotèt lu nateûr? Ènn'a dèdja brâmint vocî a nos pîds; dës crès' du coq, dës deûkèts du Notru Dame, dèl brouwîre, èco dës ôtes... Èt dju nu djâse nin du lès frûtêdjes quu dju fê mawè-

ri come cès rodjes peûs du hâvurnâ qui vont rupâhî lès putits-ouhès âs trèvint du l'vièr. Anfin, lèyans-l'bouf, înte l'ovrêdje quu dju bouhe djus sins fêr nou brut èt lès makârs quu vos fèz tot beûrlant come on sâvadje, i-n'a co cint pîds du mâle vôte.»

Lu bihe atakève a groûler èt s'apôteve a rèspondè cwand on apôrçûha st'on ame s'avancî à bwèrd dèl clérîsse. Lu voyèdjeûs è-st'èwalpé 'nn' on gros èt grand vèrt mantê. One îdèye supita èl tièsse du lès deûs chicaneûs qui trovît, la, lu manîre du su mète d'acwèrd. I dècîdît quu lu ci du zèls qu'arivèrèût, lu prumî, a fêr wèster lu mantê à pormineûs, sèrèût lokî com' lu pus fwèrt. Tot fî dreût, lu bihe su mèta-st-a sofler du totes sès fwèces, lès-âbes ployîs l'tièsse, è cîr, lès noulêyes corêt-st-èvoÿe. Lu voyèdjeûs, lu, rêfôça su tchapè so s'tièsse èt rêssèra su paletot. Vèyant çoula, lu bihe sofla co pé; supiyant dës cohes, râyant dës fâyes âs-âbes: L'ame a rulèvé l'col du s'mantê èt rintré l'tièsse înte du lès spales. Lu solo, lu, rêye du bon coûr, ca, la d'zeûr, è cîr, i-n'a

pus nole noulêye, adon, sins pus nole a-stok so s'vôte, i pôrèt doguer du tote su fwèce èt, l'ame, sèfocant du tchôd, nu todjirèt nin a dusfé su mantê... C-è-st'insi quu çoula çu passa...

Lu bihe, on sâr ria so sès lèpes, duva ruc'nohe quu lu solo èst lu pus fwèrt.

Gustave Defechereux

La bise et le soleil

 Au cœur de la forêt d'Ardenne, la bise et le soleil se querellaient comme des chiffonniers.

«Je vous dis, moi, que je suis le plus fort! N'est-ce pas moi qui pousse les bateaux sur les mers, qui fait tourner les ailes des moulins... qui fait sécher la lessive que les ménagères ont pendue sur des cordes au milieu des jardins», affirmait-elle, la bise.

Le soleil, lui, rit dans sa barbe, et, pour ne pas faire de peine à l'autre lui répondit: «Vous êtes excessivement fort; tellement fort que vous ne vous maîtrisez pas et vous démolissez tout ce qui est dans votre chemin;

comme ces grands sapins, ici, au bord de notre clairière que, en grondant comme un enragé, vous avez renversés. En ce qui me concerne, reprint le soleil, je ne fais pas tant de bruit et l'ouvrage que je fais, comme vous pouvez le constater ici même, est plaisant. Voyez-vous toutes les fleurs qui garnissent la nature? Il y en a déjà beaucoup ici même, à nos pieds; des pivoines, des digitales, de la bruyère, encore des autres et des autres... Et je ne parle pas de ces fruits que je fais mûrir comme ces sorbiers rouges qui nourriront les petits oiseaux au cours de l'hiver. Enfin, arrêtons là, entre l'ouvrage que j'abats sans faire de bruit et les dégâts que vous faites en hurlant comme un sauvage, il y a cent pieds de mauvais chemins.»

La bise commençait à grogner et s'apprêtait à répondre quand on aperçut un homme s'avançant au bord de la clairière. Le voyageur est enveloppé d'un gros et grand manteau vert. Une idée surgit dans la tête des deux querelleurs qui trouvèrent, là, la manière de se mettre d'accord. Ils décidèrent que celui d'entre eux qui arriverait, le premier, à faire enlever le manteau au promeneur serait vu comme le plus fort. Tout de suite, la bise se mit à souffler de toutes ses forces, les arbres pliaient la tête, dans le ciel les nuages s'enfuient. Le voyageur, lui, enfonça son chapeau sur sa tête et referma son paletot. Voyant cela, la bise souffla plus fort; brisant des branches, arrachant les feuilles aux arbres: l'homme a relevé le col de son manteau et rentré la tête entre les épaules. Le soleil, lui, rit de bon cœur, car, là-haut, dans le ciel, il n'y a plus de nuage; alors; sans aucun obstacle sur son chemin, il pourra chauffer de toutes ses forces et l'homme, étouffant de chaud, ne tardera pas à enlever son manteau...

C'est comme cela que ça se passa. La bise, un sourire amer aux lèvres, dût reconnaître que le soleil est le plus fort. ●

POLICE

Des équipes en formule TRIO

Ils travaillent par trois et disposent d'un équipement adapté : ce sont les policiers et policières des équipes TRIO

Depuis de très nombreuses années maintenant, la zone de police Vesdre dispose de patrouilles composées de trois policiers, dont la finalité est d'apporter un soutien spécifique aux autres équipes policières déployées sur le terrain. Étant donné leur nombre (3 policiers), ces patrouilles ont été logiquement appelées « patrouilles TRIO ». Elles comptent à ce jour 24 policiers et policières expérimentés.

Des patrouilles préventives, dissuasives et proactives

Ce service d'appui opérationnel s'articule autour de deux objectifs majeurs. Le premier vise à assurer des patrouilles préventives et dissuasives sur l'ensemble du secteur. Il s'agit surtout d'être visible, d'occuper le territoire et de renforcer le sentiment général de sécurité des citoyens et des commerçants. Les patrouilles s'effectuent généralement sur véhicule, mais des patrouilles pédestres peuvent également être organisées. Le second objectif est plus spécifique et apporte une plus-value indéniable en matière de lutte contre la criminalité. Ainsi, les équipages Trio seront engagés pour :

- Rechercher et interpellier les personnes faisant l'objet d'une ordonnance de capture ou les personnes suspectes devant être auditionnées par nos services en Saldus 4
 - Contrôler les véhicules ou les personnes ayant une attitude suspecte
 - Interpeller et identifier les auteurs d'infractions, voire procéder à leur arrestation
 - Occuper les quartiers touchés par un phénomène criminel (épidémie de vols, trafic de stupéfiants, dégradations...) et renforcer les services d'intervention déjà déployés sur le terrain
- Les patrouilles Trio ne sont donc pas *a priori* des équipes de constat envoyées pour répondre aux ap-



Le pool TRIO à l'entraînement

pels passés à notre centrale d'urgence 101. Toutefois, si la situation l'exige, elles pourront être dispatchées sur les lieux d'une intervention : elles prendront alors les premières mesures urgentes avant de passer le relais aux équipes d'intervention. Les missions des équipages Trio s'exercent sur base d'un bulletin de service actualisé en fonction des événements du jour, transmis aux membres du pool via l'application FOCUS (voir *Présence* n° 433, janvier 2022).

Un entraînement spécifique

Outre l'entraînement individuel obligatoire prévu pour tous les policiers de la zone Vesdre dans le cadre de la maîtrise de la violence avec arme ou sans arme, les policiers et les policières qui

souhaitent incorporer le pool Trio doivent suivre un entraînement spécifique. Le but de cette formation particulière est d'entretenir la condition physique des membres, d'accroître leurs compétences, de renforcer l'es-

prit d'équipe, mais surtout d'apprendre les gestes techniques et tactiques qui leur permettront d'agir à trois en toute sécurité pour atteindre une efficacité maximale.

Lors de leurs formations et recyclages, les membres du pool Trio optimisent la connaissance et le maniement du bouclier tactique, du pistolet mitrailleur HK ainsi que du lanceur à air comprimé FN 303. Cette dernière arme, non létale, permet notamment de neutraliser des individus violents ou très agressifs ne répondant pas aux injonctions. Tout ce matériel est emporté par la patrouille Trio lors de chaque prestation de service.

Formés pour sauver des vies

Les hommes et les femmes in-



Le lanceur à air comprimé FN 303

tégrés dans le pool Trio ont tous suivi le programme de formation TECC (pour Tactical Emergency Casualty Care).

Ainsi, en situation de menace (attaque armée par exemple) et malgré le risque d'hostilité, ils sont aptes à prodiguer les gestes de survie à des personnes blessées et à prendre en charge celles-ci de manière optimale avant l'intervention des services médicaux d'urgence.

Que la menace soit directe (le danger est toujours présent) ou indirecte (la menace est supprimée, mais pourrait ressurgir à tout moment), ils sont prêts à sauver des vies!

Un investissement en capacité policière qui donne des résultats

«C'est une plus-value considérable qu'apportent les patrouilles Trio dans la sécurisation d'un territoire. Ce sont en effet pas moins de 150 contrôles de personnes et une trentaine de contrôles de véhicules qui sont effectués en moyenne chaque mois. Nous interceptons régulièrement des personnes en flagrant délit, souvent pour possession d'arme ou de stupéfiants. Grâce à nos patrouilles, plusieurs individus sous le coup d'une ordonnance de capture ont également pu être ramenés à la prison», nous déclare l'Inspecteur Principal Catot, l'un de deux gradés incorporés dans le pool.

«La motivation, l'implication, le professionnalisme de chaque membre du groupe concourent à la réussite globale du projet. Les résultats engrangés sont stimulants et nous poussent à continuer à nous investir à 100% dans nos missions».

1^{er} Commissaire Chantal Simon
Cheffe de la Maison de Police de Dison

PCS

Le coiffeur social à Dison

Depuis plusieurs années maintenant, le Plan de Cohésion sociale organise, en collaboration avec l'IPES de Verviers, le « coiffeur social ».



La première édition de cette année 2022 a eu lieu le 12 janvier, avec des élèves de 6^e année en coiffure, venues toute la matinée accompagnées de leur professeur Lucienne Polis. L'Espace Solid'R s'est ainsi transformé en véritable salon de coiffure et, pour la somme de 3,50€, toute personne inscrite avait droit à un lavage, une coupe et un brushing. Élèves et professeurs apprécient de participer à ce projet qui met le service social en avant, dans un contexte différent. Un franc succès pour ce premier rendez-vous de 2022 qui aura vu les clients repartir ravis! Le coiffeur social a lieu une fois par mois à l'Espace Solid'R, rue Léopold 36 à Dison, de 9 h à 12 h - prochaines dates : 9 février, 9 mars, 20 avril et 18 mai.

Inscriptions obligatoires via le Plan de Cohésion sociale, par téléphone au 087 46 99 84 ou par mail à l'adresse pcsdison@skynet.be

JEUNES

Donne ta voix pour le climat !

Dans le cadre du Plan Air Climat Énergie de la Région Wallonne, le Forum des jeunes a été mandaté pour récolter les idées des jeunes Wallons et Wallonnes de 16 à 30 ans concernant des mesures concrètes à adopter à l'échelle locale pour lutter contre les changements climatiques. Pour réaliser ce projet, le Forum des jeunes propose deux outils pédagogiques sous forme d'animations afin de récolter l'avis des jeunes. Intéressé de donner ton avis? De débattre sur la question climatique? La Commune de Dison t'invite le mercredi 23 février 2022.

Infos : Service Projets de Société
julie.beck@dison.be - 087 39 33 59



État civil

Naissances

Imad, chez Ali Mohamed Abdalle et Saynab Suni Omar, né le 1/12

Tom, chez Cyril Huyghe et Marie Boulanger, né le 2/12

Sama, chez Tareq Thabet et Alaa Thabet, née le 2/12

Lisy, chez Patrick Ngabonziza et Aline Kezamahoro, née 8/12

Alice, chez Mickaël Lejeune et Lætitia Hoez-Haccour, née le 9/12

Gabriel, chez Isabel Garcia Dos Santos, né le 9/12

Haydent, chez Chirine Hendrickx, né le 10/12

Adam, chez Magomed Gelanov et Selima Karueva, né le 15/12

Hind, chez Abdeljalil El Abbadi et Fatima Mazouz, née le 20/12

Sienna, chez Christophe Collard-Bovy et Alison Mare, née le 21/12

Mus'Ab, chez Dohan Yalcin et Selda Yilmaz, né le 21/12

Yousra, chez Fouad El Kadouri et Salima L'Yachouti, née le 22/12

Léona, chez Xavier Dawant et Julie Marechal, née le 28/12

Sacha, chez Anthony Vinaimont et Laura Kaivers, né le 29/12

Décès

Nicolas Noel, 92 ans,

décédé le 7/12

Marcel Luppens, 78 ans, décédé le 11/12

Marcel Neuville, 90 ans, décédé le 20/12

Elisabeth Dethier, 96 ans, décédée le 23/12

Marie-Claire Gilissen, 70 ans, décédée le 25/12

Alexis Beaumaikers, 94 ans, décédé le 26/12

Hüseyin Bakmaz, 35 ans, décédé le 1/01

Pauline Serexhe, 80 ans, décédée le 2/01

Konrad Reuter, 88 ans, décédé le 2/01

Isuf Berisa, 57 ans, décédé le 3/01



Visitez le
site Internet
de la Commune
de Dison :
www.dison.eu

DISON

Gestion des déchets des ménages



Taxe forfaitaire 2022 pour les ménages – pas d'augmentation par rapport à 2021

La partie forfaitaire comprend:

1. Un quota global de 36 levées des conteneurs à puce par an et par ménage (exemple: 12 levées de déchets résiduels et 24 levées de déchets organiques) à l'exception des contribuables obligés ou autorisés à utiliser

des sacs à déchets Intradel;

2. L'accès illimité aux conteneurs collectifs enterrés pour les déchets résiduels pour les titulaires d'un badge;
3. Le traitement d'une quantité de 50 kg/personne/an de déchets ménagers résiduels à l'exception des contribuables obligés ou autorisés à utiliser des sacs à déchets Intradel;

4. Le traitement d'une quantité de 60 kg/pers./an de déchets ménagers organiques à l'exception des contribuables obligés ou autorisés à utiliser des sacs à déchets Intradel;
5. Pour les contribuables obligés ou autorisés à utiliser des sacs à déchets Intradel, la fourniture de 10 sacs à déchets résiduels de 60 litres/habitant/an et la fourniture de 20 sacs à déchets organiques biodégradables de 30 litres/habitant/an.

Le taux de la taxe forfaitaire annuelle est fixé à:

- pour un isolé: 90 €
- pour un ménage de 2: 130 €
- pour un ménage de 3: 140 €
- pour un ménage de 4: 155 €
- pour un ménage de 5+: 160 €

Taxe proportionnelle pour les ménages

La taxe proportionnelle est calculée sur base des déchets évacués au cours de l'exercice d'imposition, soit entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre.

Pour les déchets issus des ménages inscrits au registre de la population au 1^{er} janvier de l'exercice d'imposition:

1. Pour les contribuables qui utilisent les conteneurs à puce:

- la taxe proportionnelle liée au nombre de levées du/des conteneur (s) s'applique au-delà des 36 levées par ménage et par an
- la taxe proportionnelle liée au poids des déchets déposés s'applique:

- pour les déchets ménagers résiduels au-delà de 50 kg/pers./an;
- pour les déchets ménagers organiques au-delà de 60 kg/pers./an.

2. Pour les contribuables obligés ou autorisés à utiliser les sacs à déchets Intradel:

- le nombre de rouleaux de sacs achetés à la Commune de Dison en surplus des sacs gratuits inclus dans la partie forfaitaire mentionnée *supra*.

Pour les déchets issus des ménages inscrits au registre de la population après le 1^{er} janvier de l'exercice d'imposition, la taxe forfaitaire annuelle n'est pas due mais:

1. Pour les contribuables qui utilisent les conteneurs à puce:
- la taxe proportionnelle liée au nombre de levées du/des conteneur (s) s'applique dès la première levée;
- la taxe proportionnelle liée au poids des déchets déposés

PCS

Programme 2022

Envie de participer à nos activités? Rencontrer des Disonais?

Les éducateurs du PCS vous accueillent pour partager de bons moments. Le PCS vous accompagne également dans vos démarches administratives et votre recherche d'emploi.

Ateliers « slow-life »

- Le jeudi 27 janvier: Café papote (9h30-12h)
- Le jeudi 17 février: Atelier slow-life (9h30-12h)
- Le mardi 15 mars: Atelier couture (9h30-12h)
- Le jeudi 24 mars: Atelier confection soins cheveux (9h30-12h)
- Le jeudi 28 avril: Atelier slow-life (9h30-12h)
- Le jeudi 19 mai: Atelier slow-life (9h30-12h)

Ateliers culinaires

- Cuisine interculturelle (9h30-12h)
- Le jeudi 3 février, 10 mars
21 avril et 5 mai

Ateliers créatifs pour enfants

De 14h à 16h, le mercredi 19 janvier, 2 et 16 février, 9 et 23 mars, 20 avril, 4 et 18 mai.
Partenariat avec le Centre Culturel de Dison

Donnerie / Repair Café

- Donnerie permanente à l'espace Solid'R (rue Léopold 36)
- Grande Donnerie et Repair Café à l'école Luc Hommel, le samedi 12 mars, 4 juin, 10 septembre et 3 décembre dès 14h

Partenariat avec Repair Together

Coiffeur social

Sur rdv, de 9h à 12h, le mercredi 9 février, 9 mars, 20 avril et 18 mai
Avec la Section coiffure de l'IPES Verviers



Info et inscription

Plan de Cohésion sociale
Maison de Quartier Centre
Rue Léopold 36 à 4820 Dison
087 46 99 84
pcsdison@skynet.be
disonpcs

sés s'applique :

- pour les déchets ménagers résiduels dès le premier kilo ;
 - pour les déchets ménagers organiques dès le premier kilo.
2. Pour les contribuables obligés ou autorisés à utiliser les sacs à déchets Intradel :
- la taxe proportionnelle consiste en l'achat de sacs à déchets Intradel.

Les taux de la partie proportionnelle de la taxe pour les déchets ménagers sont fixés à :

1. Pour les contribuables qui utilisent les conteneurs à puce :
 - Levée : 0,77 €/levée
 - Poids des déchets :
 - 0,50 €/kg pour tout kilo de déchets ménagers résiduels ;
 - 0,07 €/kg pour tout kilo de déchets ménagers organiques.
2. Pour les contribuables obligés ou autorisés à utiliser les sacs à déchets Intradel
 - 28 € le rouleau de 10 sacs Intradel de 60 litres ;
 - 14 € le rouleau de 10 sacs Intradel de 30 litres ;
 - 10 € le rouleau de 10 sacs Intradel de 30 litres biodégradables.

Exonérations et réductions

Taxe forfaitaire Exonérations :

- les personnes résidant ou domiciliées dans une maison de repos agréée et inscrites au 1^{er} janvier de l'exercice au registre de la population, sur base d'une attestation d'admission dans l'établissement durant les périodes fiscales concernées ;

- les personnes qui, au 1^{er} janvier de l'exercice, sont colloquées dans les asiles ou dans les maisons de santé, sont détenues au sein d'un établissement pénitentiaire ou de défense sociale, et qui constituent à elles seules un ménage, sur production d'une attestation émanant de l'institution ;
- les personnes inscrites au registre de population ou des étrangers en adresse de référence au 1^{er} janvier de l'exercice fiscal concerné ;
- les personnes inscrites au 1^{er} janvier de l'exercice fiscal concerné au registre de population ou des étrangers dans une Initiative Locale d'Accueil (ILA) du CPAS.

Taxe forfaitaire

Réductions :

- les ménages dont un membre est autorisé par l'Office de la Naissance et de l'Enfant, au 1^{er} janvier de l'exercice fiscal concerné, à accueillir des enfants à domicile (accueillant conventionné) bénéficient d'une réduction de 100 € du montant de la partie forfaitaire de la taxe, sur production d'une attestation émanant de l'Office de la Naissance et de l'Enfant ;
- les ménages bénéficiant soit du revenu d'intégration, soit d'un revenu inférieur ou égal au revenu d'intégration bénéficient d'une réduction de 50 % du montant de la taxe forfaitaire sur présentation, soit d'une attestation délivrée par le CPAS (pour les redevables bénéficiant du revenu d'intégration), soit du dernier

- avertissement-extrait de rôle délivré par le SPF Finances (pour les redevables bénéficiant d'un revenu inférieur ou égal au revenu d'intégration) ou, à défaut, d'une attestation de revenus insuffisants ou nuls délivrée par ce même Ministère ou le CPAS compétent ;
- les personnes bénéficiant du revenu garanti aux personnes âgées (GRAPA) bénéficient d'une réduction de 50 % sur le montant forfaitaire de la taxe, sur présentation d'une attestation de l'Office des Pensions ;

Toutes les demandes d'exonération ou de réduction mentionnées ci-dessus doivent être introduites, au plus tard, dans les deux mois à dater de l'envoi de l'avertissement-extrait de rôle. Il appartient au Collège communal de vérifier la recevabilité des demandes.

Taxe proportionnelle

Exonération :

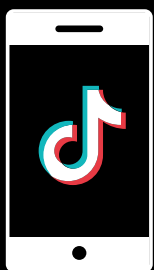
- Tout redevable (personne physique) qui, ou dont un membre du ménage, souffre d'une incontinence chronique, bénéficie, à sa demande et sur production d'une attestation médicale, d'une exonération de la taxe proportionnelle équivalente à maximum 365 kilos de la fraction résiduelle dépassant les kilos repris dans la taxe forfaitaire. Cette réduction s'applique par personne reconnue incontinente chronique sur présentation d'un certificat médical attestant de l'incontinence chronique.
- Tout redevable (personne phy-

sique) inscrit aux registres de la population de Dison au 1^{er} janvier de l'exercice d'imposition, et dont un ou plusieurs membres du ménage sont âgés de moins de 3 ans au 1^{er} janvier de l'exercice d'imposition, bénéficie, à sa demande et sur production d'une composition de ménage, d'une exonération de la taxe proportionnelle équivalente à maximum 150 kilos de la fraction résiduelle dépassant les kilos repris dans la taxe forfaitaire. Cette réduction s'applique par enfant de moins de 3 ans sur présentation d'une composition de ménage.

Ces demandes doivent être introduites dans les deux mois à dater de l'envoi de l'avertissement-extrait de rôle relatif à la taxe proportionnelle.

Localisation des conteneurs collectifs enterrés à Dison :

Parking rue des Écoles, place du Sablon (2 conteneurs collectifs), rue du Biez (à son carrefour avec la rue du Vivier), rue d'Andrimont, rue Neufmoulin (2 conteneurs collectifs), rue de la Station, place Simon Gathoye ●



**Retrouvez
la Commune
de Dison
sur TikTok :
«Commune
DeDison»**

RÉGLEMENTATION

Commerce et artisanat Loi du 10.11.06

Repos hebdomadaire Dérogations 2022

Le Collège, vu la loi du 10 novembre 2006 instaurant le repos hebdomadaire dans l'artisanat et le commerce, notamment ses chapitres III et IV ; vu la demande du 30.11.21 de l'ASBL Union des Classes Moyennes de la Province de Liège souhaitant obtenir, pour l'année

2022, dix dérogations à la loi susmentionnée ; vu la demande du 23.11.21 de l'ASBL Comeos souhaitant obtenir une dérogation à la loi susmentionnée pour le dimanche 2.10.22 (Sunday Shopday) ; vu les nécessités économiques ; après en avoir délibéré, à l'unanimité, arrête : les dérogations aux dispositions de la loi du 10.11.06 susvisée sont accordées, pour l'ensemble du territoire et pour toutes les branches de commerce et d'artisanat soumises aux prescriptions légales :

- du samedi 8.01.22 au vendredi 14.01.22 (premier dimanche des soldes d'hiver) ;
- du mardi 8.02.22 au lundi 14.02.22 (Saint Valentin) ;

- du mardi 12.04.22 au lundi 18.04.22 (Pâques) ;
- du lundi 2.05.22 au dimanche 8.05.22 (Fête des mères) ;
- du lundi 6.06.22 au dimanche 12.06.22 (Fête des pères) ;
- du lundi 27.06.22 au dimanche 3.07.22 (Premier dimanche des soldes d'été) ;
- du samedi 1.10.22 au vendredi 7.10.22 (Sunday Shopday) ;
- du mercredi 30.11.22 au mardi 6.12.22 (Saint-Nicolas) ;
- du dimanche 11.12.22 au samedi 31.12.22 (3 jours) (Noël et Nouvel An). ●

Musique

Claire LAFFUT

Album 'BLEU'



Sam 19 fév 2022 > 20h

Centre culturel Dison / Le Tremplin

30a Rue du Moulin - 4820 Dison

www.ccverviers.be – T 087 393060

Réservations indispensables

Un partenariat entre les CC Dison et Verviers



Centre
culturel
Dison



CENTRE CULTUREL
DE VERVIERS

WIKIS EYES AU CENTRE



Province
de Liège
Culture



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

